



Compte rendu de la session d'été 2015

Message FRI 2017-2020: le Conseil national envoie un signal clair

Le message à venir sur la formation, la recherche et l'innovation (FRI) pour les années 2017-2020 sera l'occasion de lancer plusieurs réformes en parallèle. Le renforcement de la formation professionnelle supérieure et la rénovation de l'encouragement de la relève scientifique sont des défis particulièrement importants. Le Conseil national reconnaît la nécessité d'agir et demande, à l'issue de la session d'été 2015, une croissance des moyens de 3,9% par an. La Chambre du peuple envoie ainsi un signal clair dans la perspective du Message FRI 2017-2020.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Le Conseil national soutient le Parc suisse d'innovation

D'après le Conseil national, la Confédération doit soutenir le Parc suisse d'innovation (SIP) de façon subsidiaire. Il soutient donc deux mesures: d'une part, des terrains appartenant à la Confédération devront être mis à la disposition du parc national; d'autre part, le SIP doit bénéficier d'un cautionnement (**15.031**).

Les membres du Conseil national ont approuvé par 140 voix contre 34 la cession de terrains. La surface d'environ 70 hectares de l'actuel aérodrome militaire de Dübendorf est au centre de la discussion, même si la décision s'applique aussi, fondamentalement, à

d'autres biens-fonds de la Confédération. La mesure prévoit que la Confédération ne renonce pas à ses droits de superficie, ce qui signifie que les utilisateurs des terrains devront payer une indemnisation. Le Conseil national a approuvé par 106 voix contre 83 et 4 abstentions une proposition de la majorité de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC), qui exige que tous les sites du SIP bénéficient du produit de ces intérêts. L'argument avancé est que toutes les régions devraient profiter des parcelles cédées, même si la Confédération ne dispose pas de terrains appropriés partout.

Un prêt pour le financement de l'infrastructure

La Chambre du peuple a approuvé la deuxième mesure d'encouragement, une garantie bancaire à hauteur de 350 millions de francs, par 153 voix contre 38 et une abstention. Les responsables du SIP pourront ainsi emprunter à des conditions avantageuses pour le financement des infrastructures de recherche. La minorité de la CSEC-N a réclamé une possibilité supplémentaire de soutenir le SIP: mettre les recettes provenant de la vente des terrains à disposition du SIP. Le plénum a rejeté cette extension par 133 voix contre 60.

Le concept du Parc suisse d'innovation prévoit deux hubs à proximité des écoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne. Ils sont complétés par trois autres sites en réseau, à Bienne, au Nord-Ouest de la Suisse et dans le canton d'Argovie. Le Conseil des Etats devrait traiter ce message durant la session d'automne 2015.

Protocole du Conseil national du 9 juin 2015

Message FRI 2017-2020: les moyens devraient croître de 3,9%

Les moyens alloués à la formation, la recherche et l'innovation (FRI) devraient croître d'au moins 3,9% par an durant les années 2017-2020. La majorité des membres du Conseil national a donné ce mandat au Conseil fédéral, en approuvant une motion (**15.3011**) à ce sujet. L'intervention de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a été approuvée par 105 voix contre 81 et 8 abstentions.

La croissance des moyens dans le cadre du Message FRI 2017-2020 doit permettre de réaliser les différentes réformes prévues par le Conseil fédéral sans compromettre la qualité. Un renforcement de la formation professionnelle supérieure, ainsi que différentes mesures pour une carrière scientifique plus attractive sont prévus. Il convient également de soutenir les efforts dans le domaine de la formation médicale, des infrastructures de recherche et de l'amélioration du transfert de connaissances entre la recherche, l'économie et la société. A cela s'ajoute la poursuite de l'engagement pour la recherche énergétique coordonnée.

Afin de mettre en place toutes ces réformes, une croissance des moyens de 3,9% par an en moyenne est nécessaire. Cette exigence se base sur un socle de croissance de 1%. Si les perspectives économiques imposent d'abaisser ce socle, la croissance demandée serait diminuée d'autant. Le Conseil des Etats va probablement traiter l'intervention au cours de la session d'automne 2015.

Protocole du Conseil national du 19 juin 2015

Les parlementaires ont en outre...

 ... approuvé le programme de consolidation et de réexamen des tâches (CRT) (**12.101**), au Conseil national et au Conseil des Etats. Avec ce programme d'économies, le Parlement veut alléger les finances fédérales de 635 millions de francs au total en 2016. Les universités (7,7 millions de francs) et le Domaine des EPF (24 millions de francs) sont également concernés par ces mesures.

 ... décidé, au Conseil des Etats, de continuer à soutenir le Centre pour la politique de sécurité de l'EPF de Zurich (**14.078**) durant les années 2016-2019. Les moyens de la Confédération se montent à 15,4 millions de francs pour la période de quatre ans. Dans le cadre du paquet d'économies CRT, les contributions seront réduites de 2 millions par année. Le Conseil national a déjà approuvé cette réduction durant la session de printemps 2015.

➤ ... approuvé, au Conseil national, une motion pour modifier la législation en vue de promouvoir la main-d'œuvre nationale (14.3795). L'intervention de la conseillère aux Etats Brigitte Häberli-Koller exige que le Conseil fédéral aligne mieux la politique de la formation avec la demande en personnel qualifié sur le marché du travail. Le potentiel des travailleurs âgés et des femmes devraient ainsi être mieux exploités.

➤ ... a rejeté, au Conseil des Etats, une motion du groupe PLR qui demande la mise sur un pied d'égalité de la Commission pour la technologie et l'innovation et du Fonds national suisse (12.3186). Il l'a rejetée car le Conseil fédéral a déjà envoyé un **projet de loi en consultation** à la mi-juin 2015.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

Rattacher les facultés de médecine à la Confédération?

➤ Interpellation (15.3015) du conseiller aux Etats Markus Stadler (PVL).
Déposée le 2 mars 2015.
Le Conseil fédéral a répondu le 15 avril 2015.

Plan de mesures pour combattre la pénurie de personnel qualifié

➤ Interpellation (15.3037) de la conseillère nationale Martina Munz (SP).
Déposée le 4 mars 2015.
Le Conseil fédéral a répondu le 29 avril 2015.

Réforme de la maturité. Influence du système de disciplines à option sur la réussite des études et les coûts

➤ Interpellation (15.3041) de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC).
Déposée le 4 mars 2015.
Le Conseil fédéral a répondu le 8 mai 2015.

Fonds national suisse et respect des langues nationales

- Interpellation (15.3052) du conseiller national Mathias Reynard (PS).
Déposée le 4 mars 2015.
Le Conseil fédéral a répondu le 8 mai 2015.
-

Fonds national suisse et respect des langues nationales

- Interpellation (15.3053) du conseiller aux Etats Didier Berberat (PS).
Déposée le 4 mars 2015.
Le Conseil fédéral a répondu le 8 mai 2015.
-

Pénurie de personnel qualifié. Que fait-on pour les femmes et pour les familles?

- Interpellation (15.3065) de la conseillère nationale Yvonne Feri (PS).
Déposée le 5 mars 2015.
Le Conseil fédéral a répondu le 29 avril 2015.
-

Halte à la main-d'oeuvre scientifique corvéable

- Interpellation (15.3069) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL).
Déposée le 5 mars 2015.
Le Conseil fédéral a répondu le 8 mai 2015.
-

Jeux vidéo. Rapport sur le potentiel que représente ce secteur pour la culture, la science et l'économie

- Postulat (15.3114) de la conseillère nationale Jacqueline Fehr (PS).
Déposé le 12 mars 2015.
Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 13 mai 2015.
-

Plan directeur concernant la recherche et la technologie biomédicales. Etat des travaux

- Interpellation (15.3129) de la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (PDC).
Déposée le 16 mars 2015.
Le Conseil fédéral a répondu le 27 mai 2015.
-

Promouvoir l'innovation dans les PME en leur permettant de constituer des provisions pour investir dans la recherche et le développement

- Motion (15.3138) de la conseillère nationale Jacqueline Badran (PS).
Déposée le 16 mars 2015.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 mai 2015.
-

Exposer les conséquences d'une dénonciation de l'accord sur la libre circulation des personnes

- Postulat (15.3140) de la conseillère nationale Barbara Schmid-Federer (PDC).
Déposé le 17 mars 2015.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 mai 2015.
-

Classification des diplômes de la formation professionnelle dans le cadre national des certifications. Droit de recours

- Motion (15.3157) du conseiller national Matthias Aebischer (PS).
Déposée le 18 mars 2015.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 8 mai 2015.
-

Franc fort. Augmentation des crédits de la CTI

- Motion (15.3180) du conseiller national Louis Schelbert (Les Verts).
Déposée le 18 mars 2015.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 8 mai 2015.
-

Problèmes de responsabilité liés aux transferts de compétences entre les professions de la santé

- Interpellation (15.3198) du conseiller national Ignazio Cassis (PLR).
Déposée le 19 mars 2015.
Le Conseil fédéral a répondu le 5 juin 2015.
-

Franc fort. Renforcer l'encouragement de l'innovation

- Motion (15.3234) du conseiller national Hans Grunder (PBD).
Déposée le 19 mars 2015.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 8 mai 2015.
-

Programme national de recherche visant à établir le rôle joué par la Suisse dans les flux financiers déloyaux et illégaux

- Motion (15.3266) du conseiller national Cédric Wermuth (PS).
Déposée le 19 mars 2015.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 mai 2015.
-

Erasmus plus et Horizon 2020. La Suisse considérée comme pays tiers

- Interpellation (15.3212) du conseiller aux Etats Felix Gutzwiller (PLR).
Déposée le 19 mars 2015.
Le Conseil fédéral a répondu le 13 mai 2015.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS

Recherche sur la couverture sanitaire. Base essentielle à la politique de santé

- Postulat (15.3475) de la conseillère nationale Bea Heim (PS).
Déposé le 6 mai 2015.
-

Pénurie de main-d'œuvre spécialisée et pléthore de psychologues, d'ethnologues, de sociologues, d'historiens et autres spécialistes de l'art et de la culture

- Interpellation (15.3525) du groupe de l'Union démocratique du centre.
Déposée le 8 juin 2015.
-

Renforcement de la place suisse au plan économique et scientifique grâce aux méthodes de remplacement de l'expérimentation animale

- Interpellation (15.3541) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL).
Déposée le 10 juin 2015.
-

Etudiants étrangers dans les écoles privées

- Question (15.1047) du conseiller national Oskar Freysinger (UDC).
Déposée le 15 juin 2015.
-

Participation aux bénéfices pour les médicaments provenant d'universités suisses

- Postulat (15.3678) de la conseillère nationale Margrit Kessler (PVL).
Déposé le 18 juin 2015.
-

Un stage comme test d'aptitude pour les études de médecine

- Motion (15.3687) de la conseillère nationale Ruth Humbel (PDC).
Déposée le 18 juin 2015.
-

Pénurie de main d'œuvre qualifiée. Base de données nationale pour que les entreprises puissent interpréter et comparer les diplômes étrangers

- Postulat (15.3632) de la conseillère aux Etats Anita Fetz (PS).
Déposé le 18 juin 2015.
-

Suppression d'emplois et développement à l'institut de recherche Agroscope de Wädenswil

- Interpellation (15.3719) du conseiller national Max Binder (UDC).
Déposée le 19 juin 2015.
-

Fonds pour la formation professionnelle. Clarifier la situation

- Motion (15.3721) du conseiller national Lorenz Hess (PBD).
Déposée le 19 juin 2015.
-

Mieux intégrer les immigrés hautement qualifiés dans le marché du travail

- Interpellation (15.3764) de la conseillère nationale Regula Rytz (Les Verts).
Déposée le 19 juin 2015.
-

Quelle politique fiscale pour l'innovation?

- Postulat (15.3779) du conseiller national Fathi Derder (PLR).
Déposé le 19 juin 2015.
-

Une politique fiscale pour l'innovation

- Motion (15.3780) du conseiller national Fathi Derder (PLR).
Déposée le 19 juin 2015.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? **effacer votre adresse**

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

23 juin 2015
